

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Bureau du commissaire aux adultes ayant une déficience intellectuelle

Les renseignements personnels et les renseignements médicaux demandés sont recueillis en vertu de la **Loi sur les adultes ayant une déficience intellectuelle** (la Loi) aux fins de l'application des dispositions sur la subrogation, conformément à la Partie 4 de la Loi.

Les renseignements recueillis sont protégés par les dispositions sur **la vie privée de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée**, de la **Loi sur les renseignements médicaux personnels** et de la **Loi sur les adultes ayant une déficience intellectuelle**.

Si vous avez des questions concernant la collecte de renseignements personnels et de renseignements médicaux personnels, veuillez communiquer avec le :

Coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée des familles
Familles Manitoba
114, rue Garry, 2^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4V6
Téléphone : 204 945-2013